



GUIDE  
| FÉVRIER 2017 |  
DE LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
ADOUR MADIRAN

**ADOURMADIRAN**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



# LE MOT DU PRÉSIDENT

C'est avec beaucoup de fierté que je prends mes fonctions en tant que Président de la Communauté de Communes Adour Madiran. Et c'est avec beaucoup de détermination, de motivation et de conviction que j'aborde cette mission avec toute mon équipe rassemblée et unie dans un seul et même objectif, au-delà des clivages politiques : le développement équilibré de notre territoire.

La taille de cette nouvelle collectivité - qui devient la première communauté de communes du département – nous oblige à repenser son organisation et son fonctionnement. C'est la tâche à laquelle nous nous assignons – élus et services – depuis mon élection le 13 janvier dernier. C'est pourquoi nous avons jugé utile d'élaborer ce guide dans le but d'apporter quelques informations pratiques sur cette nouvelle collectivité.

Je vous invite donc à parcourir ces quelques pages afin de prendre connaissance des premiers éléments de structuration de notre intercommunalité.

Bonne lecture à tous

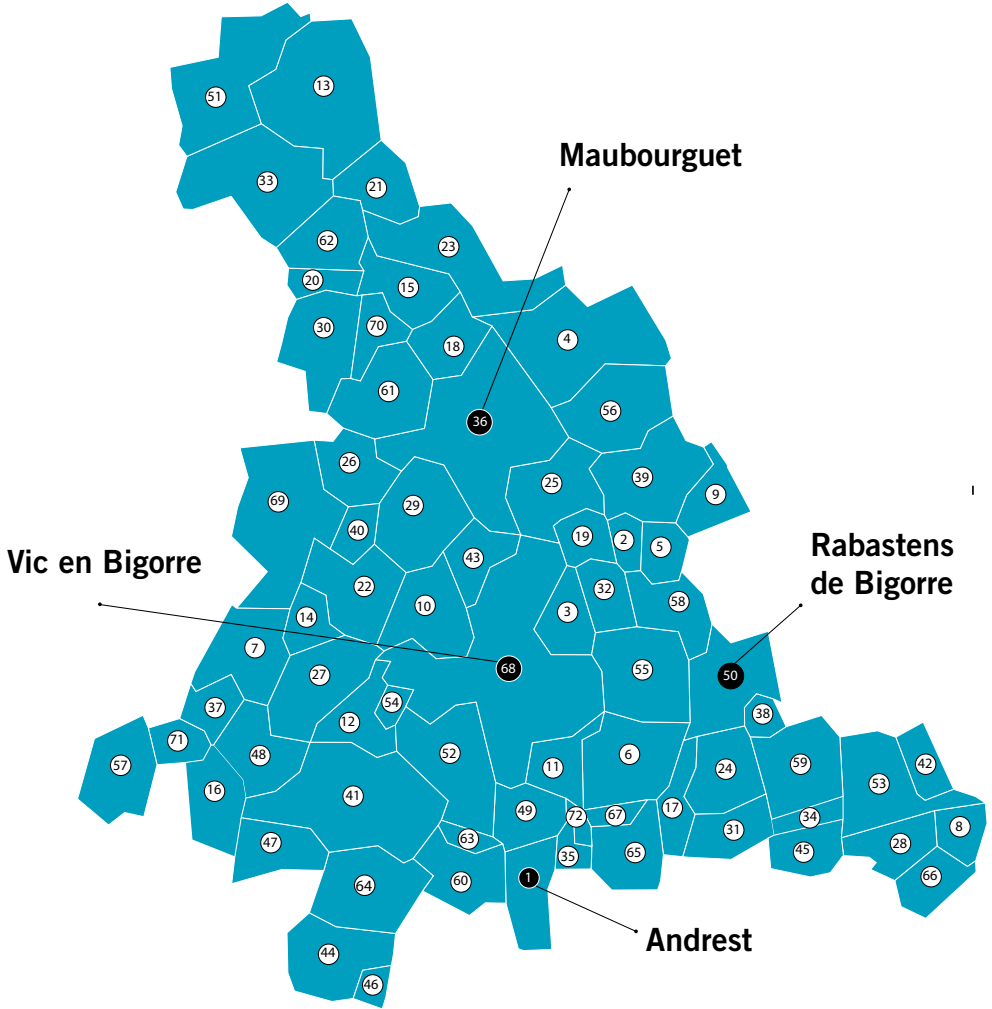
Frédéric RÉ,  
Président de la CCAM



# LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

1. Andrest
2. Ansost
3. Artagnan
4. Auriébat
5. Barbachen
6. Bazillac
7. Bentayou-Serée
8. Bouilh-Devant
9. Buzon
10. Caixon
11. Camalès
12. Casteide-Doat
13. Castelnau-Rivière-Basse
14. Castera-Loubix
15. Caussade-Rivière
16. Escaunets
17. Escondeaux
18. Estirac
19. Gensac
20. Hagedet
21. Hères
22. Labatut
23. Labatut-Rivière
24. Lacassagne
25. Lafitole
26. Lahitte-Toupière
27. Lamayou
28. Laméac
29. Larreule
30. Lascazères
31. Lescurry
32. Liac
33. Madiran
34. Mansan
35. Marsac
36. Maubourguet
37. Maure
38. Mingot
39. Monfaucon
40. Monségur
41. Montaner
42. Moumoulous
43. Nouilhan`
44. Oroix
45. Peyrun
46. Pintac
47. Ponson-Debat-Pouts
48. Pontiacq Viellepinte
49. Pujo
50. Rabastens de Bigorre
51. Saint Lanne
52. Saint-Lézer
53. Saint-Sever-de-Rustan
54. Sanous
55. Sarriac-Bigorre
56. Sauveterre
57. Sedze-Maubecq
58. Ségalas
59. Sénac
60. Siarrouy
61. Sombrun
62. Soublecause
63. Talazac
64. Tarasteix
65. Tostat
66. Trouley-Labarthe
67. Ugnouas
68. Vic-en-bigorre
69. Vidouze
70. Villefranque
71. Villenave-prés-Béarn
72. Villenave-prés-Marsac.

72 COMMUNES  
25 028 HABITANTS



# ▲ ORGANISATION DE LA COLLECTIVITÉ

## COMMISSIONS THÉMATIQUES

**12**

participants

### ORGANE DE TRAVAIL ET DE PROPOSITIONS

FRÉQUENCE DES RÉUNIONS :  
À L'INITIATIVE DES PRÉSIDENT(E)S DE  
COMMISSION

### 13 COMMISSIONS THÉMATIQUES

- Finances
- Ressources Humaines
- Communication
- Développement Territorial
- Tourisme
- Urbanisme
- Habitat
- Eau / Assainissement
- GEMAPI
- Voirie
- Services Techniques
- Petite Enfance
- Affaires scolaires, péri et extrascolaires
- Santé
- Déploiement numérique
- Cyber-base
- Infrastructures sportives
- Culture

## BUREAU COMMUNAUTAIRE

**13**

membres

**EXAMINE LES DOSSIERS EN COURS**

FRÉQUENCE DES RÉUNIONS :  
LES 1<sup>ER</sup> ET 3<sup>E</sup> LUNDIS DE CHAQUE MOIS

## COMMISSION PERMANENTE

**20/30**

participants

**PRÉPARE LES SÉANCES DU CONSEIL**  
COMPOSÉE DU BUREAU, DES PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS  
ET DE PERSONNES RESSOURCES

FRÉQUENCE DES RÉUNIONS :  
TOUS LES 2 MOIS

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**99**

membres

**DÉLIBÈRE SUR LES AFFAIRES DE LA COLLECTIVITÉ**

FRÉQUENCE DES RÉUNIONS :  
TOUS LES 2 MOIS

# ▲ BUREAU COMMUNAUTAIRE



MAIRE DE MONFAUCON

**Roland DUBERTRAND**  
1<sup>er</sup> Vice - Président  
Délégation Pôle  
Rabastens de Borjoe



MAIRE DE VIC EN BIGORRE

**Clément MENET**  
2<sup>e</sup> Vice - Président  
Délégation Pôle  
Vic en Borjoe



MAIRE DE MAUBOUGUET

**Jean NADAL**  
3<sup>e</sup> Vice - Président  
Délégation Pôle  
Maubourguet



ADJOINTE MAIRE DE  
RABASTENS DE BIGORRE

**Véronique THIRULT**  
4<sup>e</sup> Vice - Présidente  
Délégation Petite enfance  
et affaires extrascolaires +  
Petites communes



MAIRE D' ANDREST

**Francis PLÉNACOSTE**  
5<sup>e</sup> Vice - Président  
Délégation Culture



MAIRE DE LABATUT-RIVIÈRE

**Robert MAISONNEUVE**  
6<sup>e</sup> Vice - Président  
Délégation Développement  
Territorial + Gens du Voyage  
+ Petites communes



MAIRE DE  
SAINT-SEVER-DE-RUSTAN

**Jean-Pierre CURDI**  
7<sup>e</sup> Vice - Président  
Délégation Tourisme /  
Patrimoine



ADJOINTE MAIRE DE  
VIC EN BIGORRE

**Jean-Paul PENE**  
8<sup>e</sup> Vice - Président  
Délégation Affaires  
scolaires et périscolaires



ADJOINTE MAIRE DE  
CASTELNAU-RIVIÈRE-BASSE

**Sandra DUCES**  
9<sup>e</sup> Vice - Présidente  
Délégation  
Tourisme / Oenotourisme



MAIRE DE LAMAYOU

**Julien LACAZE**  
10<sup>e</sup> Vice - Président  
Délégation  
Urbanisme / Habitat



MAIRE DE SAINT-LÉZER

**Serge JOSEPH**  
11<sup>e</sup> Vice - Président  
Délégation  
Services Techniques



MAIRE DE LABATUT-FIGURIÈRES

**Jean-Marc LAFFITTE**  
12<sup>e</sup> Vice - Président  
Délégation  
Petites communes



## ▲ DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES

ANDREST	Aline ABADIE	Adjointe au Maire
	Louis DINTRANS	Adjoint au Maire
	Francis PLÉNACOSTE	Maire
	Magali POINSOT-DARGAIGNON	Adjointe au Maire
ANSOST	Bernard ROUSSIN	Maire
ARTAGNAN	Stéphane ÉTIENNE	Maire
AURIEBAT	Bernard LAQUAY	Maire
BARBACHEN	Francis LARRANG	Maire
BAZILLAC	Charles ROCHETEAU	Maire
BENTAYOU-SÉRÉE	Jean-Paul TEULÉ	Maire
BOUILH-DEVANT	Vincent ABADIE	Maire
BUZON	Max VIGNOLA	Maire
CAIXON	Élisabeth VIGAUX	Maire
CAMALÈS	Jean SEMPÉ	Maire
CASTEIDE-DOAT	Bernard LAURENS	Maire
CASTELNAU-R-B	Francis LOUMAGNE	Maire
	Sandra DUCES	Adjointe au Maire
CASTERA-LOUBIX	Jean-Marc TISNÉ DABAN	Maire
CAUSSADE-RIVIÈRE	Jean-Paul TARAN	Maire
ESCAUNETS	Paul LAGRAVE	Maire
ESCONDEAUX	René POQUES	Maire
ESTIRAC	Maryse BORDIER	Maire
GENSAC	Jacques BETTONI	Maire
HAGEDET	Véronique SOUBABÈRE	Maire
HÈRES	Jacques DUFFAU	Maire
LABATUT-FIGUIÈRES	Jean-Marc LAFFITTE	Maire

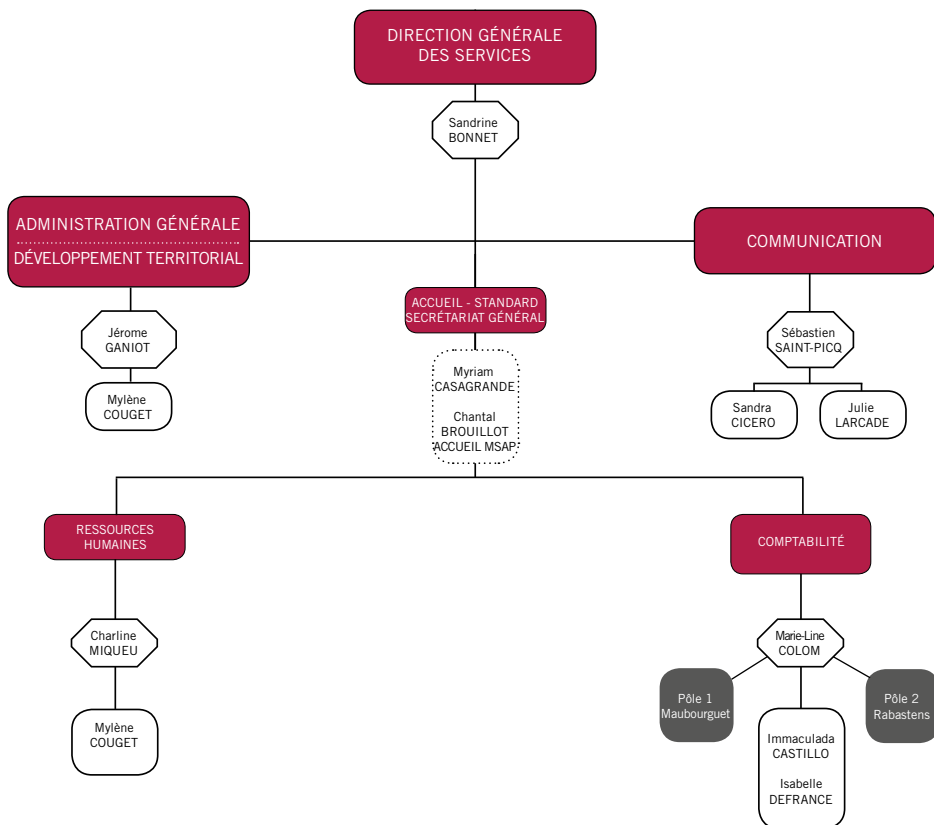
LABATUT-RIVIÈRE	Robert MAISONNEUVE	Maire
LACASSAGNE	Laurent NICOLAU	Maire
LAFITOLE	Christian DUBERTRAND	Maire
LAHITTE-TOUPIÈRE	Frédéric RÉ	Maire
LAMAYOU	Julien LACAZE	Maire
LAMÉAC	José DÉBAT	Maire
LARREULE	Claude LAFFONTA	Maire
LASCAZÈRES	Christian BOURBON	Maire
LESCURRY	Roland ARTUS	Maire
LIAC	Michel MÉNONI	Maire
MADIRAN	Alain CASSOU	Maire
MANSAN	Didier CUVELIER	Maire
MARSAC	Gilbert DUCOS	Maire
MAUBOURGUET	Marie BAUDOIN	Adjointe au Maire
	Sylvie DUBERTRAND	Adjointe au Maire
	Catherine GUILLON-MARIENVAL	Adjointe au Maire
	Pierre MANHES	Adjoint au Maire
	Yves MENJOULOU	Adjoint au Maire
	Jean NADAL	Maire
	Pierre RENON	Conseiller municipal
MAURE	Christian DHUGES	Maire
MINGOT	Jérôme MARRE	Maire
MONFAUCON	Roland DUBERTRAND	Maire
MONSÉGUR	Jean- Louis SOUQUET	Maire
MONTANER	Dominique LAGAHE	Maire
MOUMOULOUS	Annie BONNECARRERE	Maire

NOUILHAN	Jean-Louis MAGNI	Maire
OROIX	Michel SUZAC	Maire
PEYRUN	Alain BONNECARRERE	Maire
PINTAC	Francis PEDAUGE	Maire
PONSON DEBATS POUTS	Franck BOCHER	Maire
PONTIACQ VIELLEPINTE	Jean CAUBIOS	Maire
PUJO	Françoise LERDA	Maire
RABASTENS DE BIGORRE	Claudine ARGACHA	Adjointe au Maire
	Bruno CAMPAGNARI	Adjoint au Maire
	Alain GUILLOUET	Maire
	Véronique THIRULT	Adjointe au Maire
SAINT-LANNE	Sandrine SANTACREU	Maire
SAINT-LÉZER	Serge JOSEPH	Maire
SAINT SEVER DE RUSTAN	Jean-Pierre CURDI	Maire
SANOUS	Guy DULOUT	Maire
SARRIAC BIGORRE	Denis GRONNIER	Maire
SAUVETERRE	Christian BERDY	Maire
SEDZE-MAUBECQ	Patrick BAYLERE	Maire
SÉGALAS	Christian PUYO	Maire
SÉNAC	Antoine LAPÈZE CHARLIER	Maire
SIARROUY	Bernard POUBLAN	Maire
SOMBRUN	Gérard DIEUZEIDE	Maire
SOUBLECAUSE	Joël LACABANNE	Maire
TALAZAC	Olivier EUDES	Maire
TARASTEIX	Francis LELAURIN	Maire
TOSTAT	Bernard LUSSAN	Maire

TROULEY-LABARTHE	Martine BETBEZE	Maire
UGNOUAS	Christine HABAS	Maire
VIC EN BIGORRE	Sidonie CARDOUAT	Adjointe au Maire
	Jean-Louis CURRET	Conseiller municipal
	Sylvie BOIRIE	Adjointe au Maire
	Monique BOSOM	Adjointe au Maire
	Marc FRATTA	Adjoint au Maire
	Éric JOSEPH	Adjoint au Maire
	Anne-Laure LARMITOU-LATRILLE	Adjointe au Maire
	Alain MADRONA	Adjoint au Maire
	Clément MENET	Maire
	René NOGUERE	Adjoint au maire
	Denise NOGUES-CHARTRAIN	Adjointe au maire
	Pascal PAUL	Conseiller municipal
	Jean-Paul PENE	Adjoint au maire
	Patrick ROUCAU	Adjoint au maire
Françoise SENTILLES	Conseillère municipale	
VIDOUZE	Frédérique BELLARDI-SAVOYE	Maire
VILLEFRANQUE	Alain VERGEZ	Maire
VILLENAVE P/BÉARN	Serge COURNET	Maire
VILLENAVE P/MARSAC	Thérèse PEYCERE	Maire

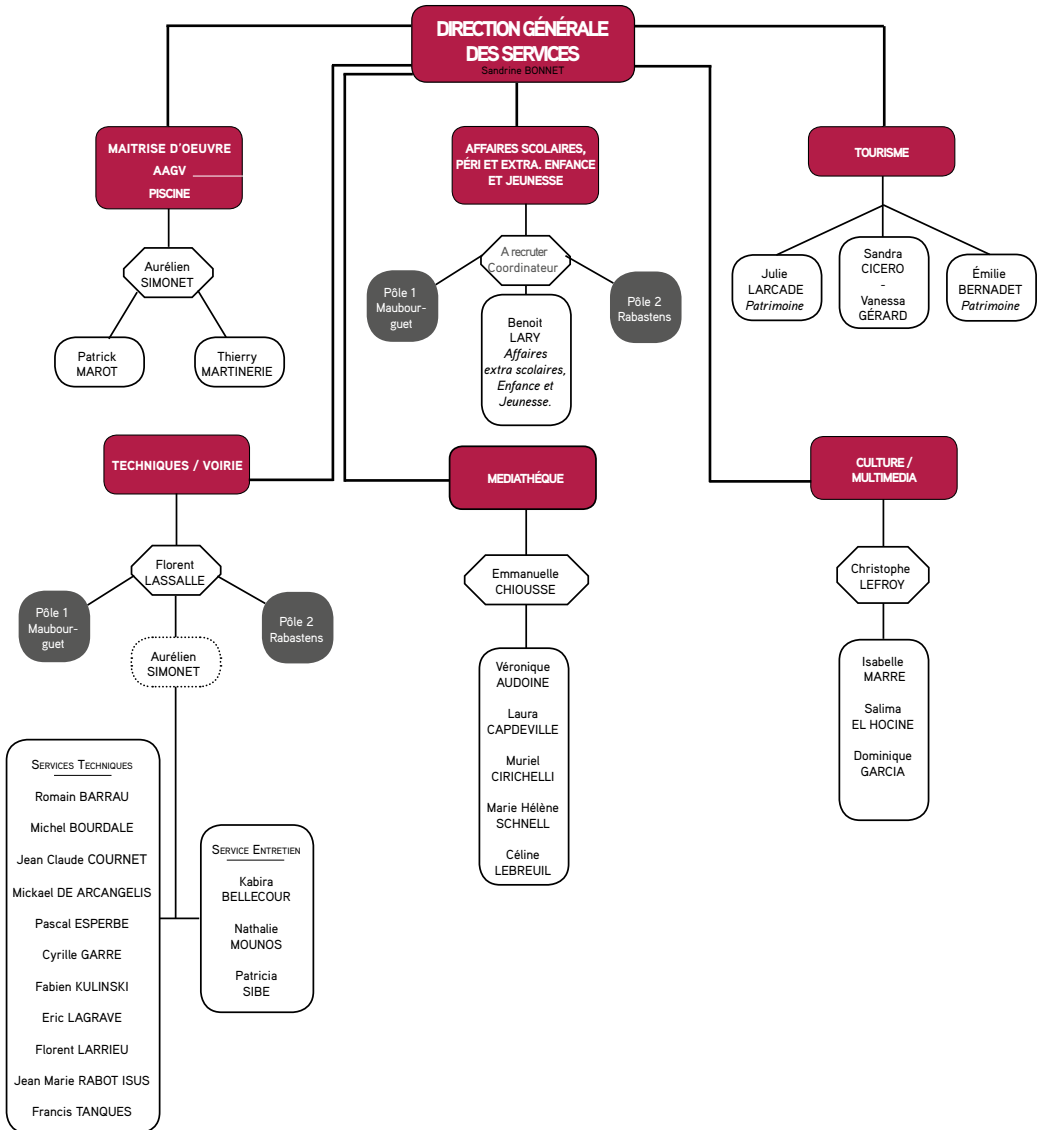
# ORGANIGRAMME

## ▲ SIÈGE SOCIAL - VIC EN BIGORRE



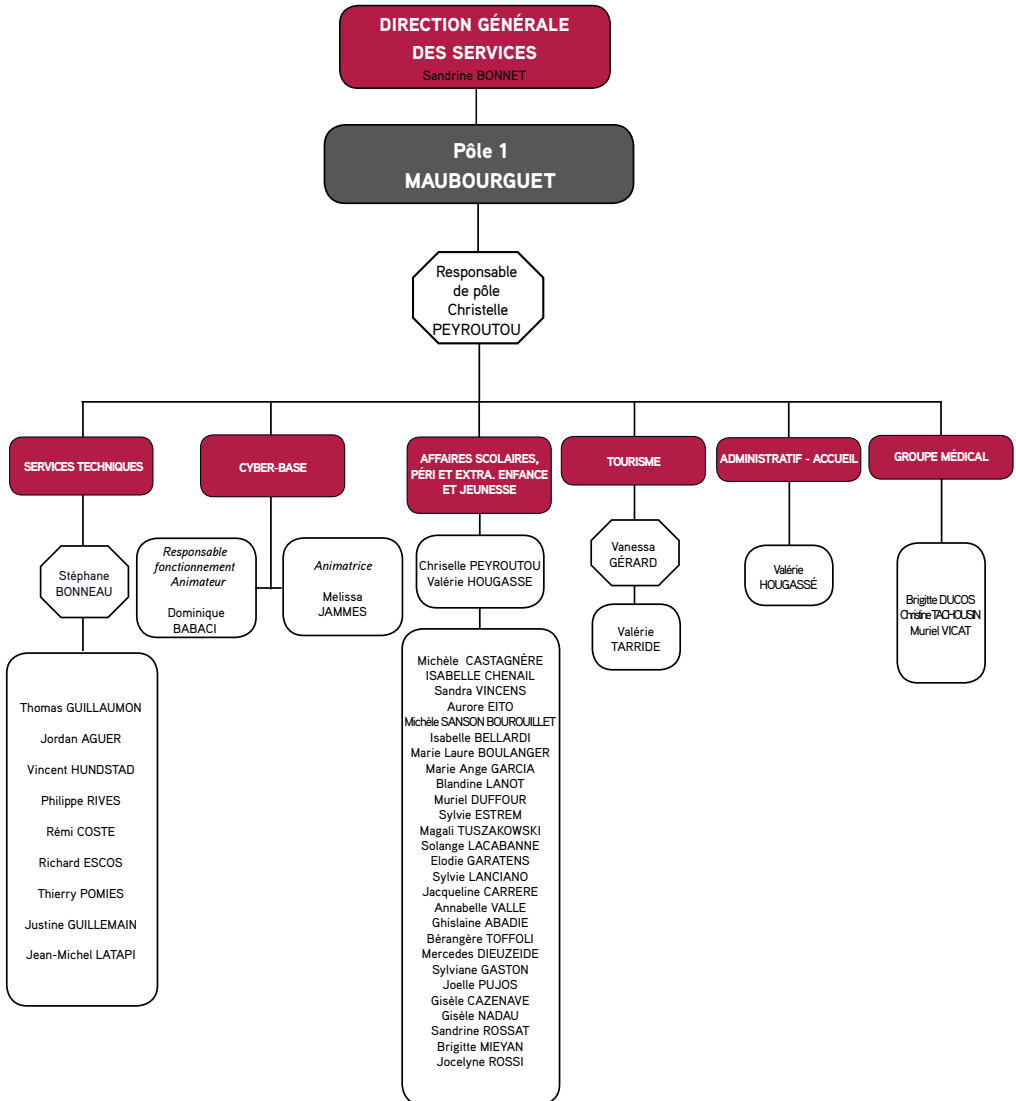
# ORGANIGRAMME

## DES SERVICES - VIC EN BIGORRE



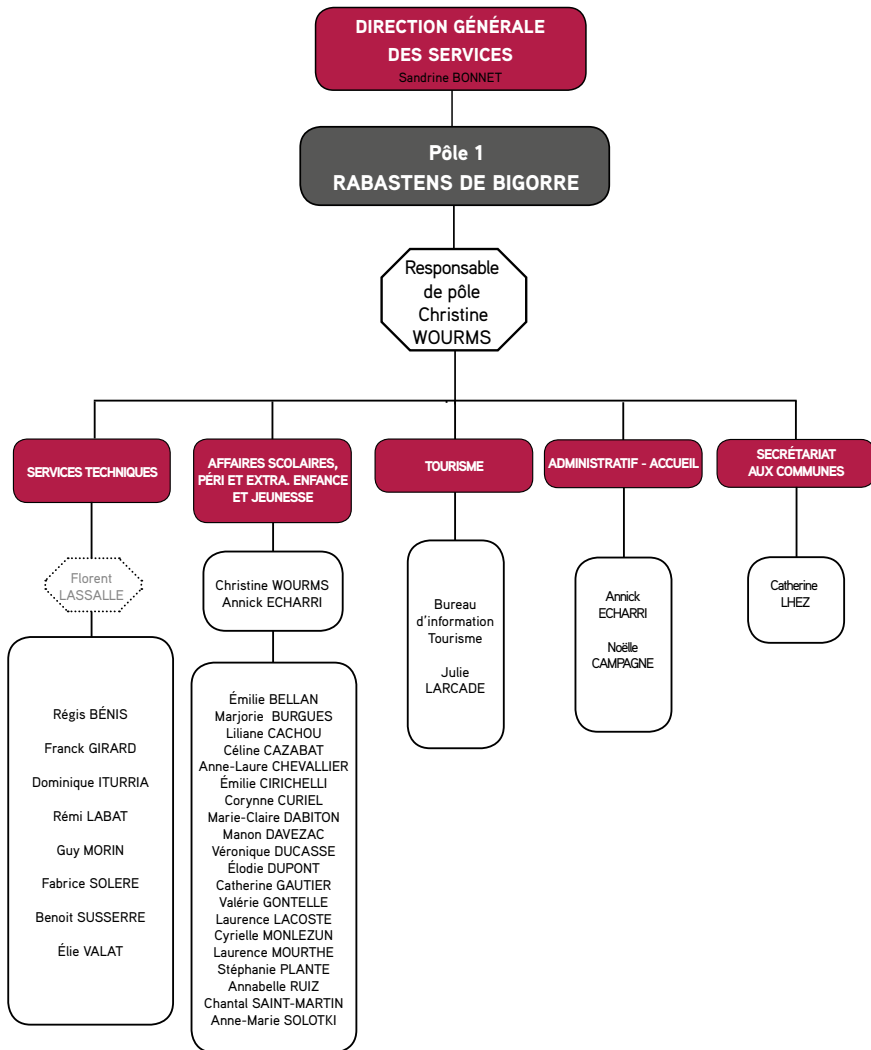
# ORGANIGRAMME

## ▲ PÔLE DE MAUBOURGUET



# ORGANIGRAMME

## ▲ PÔLE DE RABASTENS DE BIGORRE





# LES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES

## 4 COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

1

### L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Aux côtés des Communes et de ses partenaires, la Communauté de Communes contribue à l'élaboration de documents d'urbanisme qui déterminent les grandes orientations d'aménagement sur le territoire (plan local d'urbanisme intercommunal, etc).

2

### LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Communauté de Communes Adour Madiran œuvre pour soutenir et développer l'économie de son territoire. Avec 9 hôtels d'entreprises, 5 zones industrielles, 2 zones commerciales, 1 zone d'activité économique et 1 zone agricole bio, la Communauté de Communes offre de multiples opportunités pour accueillir des entreprises de toute taille.

Le territoire communautaire dispose en outre d'un Office de tourisme communautaire et de plusieurs points d'information touristique visant à promouvoir le patrimoine local et l'activité des socioprofessionnels.

3

### L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La Communauté de Communes assure l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage à Vic-Bigorre et Maubourguet.

4

### LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

L'intercommunalité est chargée de la collecte et du traitement des ordures ménagères. La Communauté de Communes Adour Madiran a choisi de déléguer cette tâche à l'établissement public intercommunal Val d'Adour Environnement.

## LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

*Les compétences optionnelles héritées des anciennes intercommunalités seront exercées par la nouvelle Communauté de Communes en 2017. Si ces compétences n'ont pas été restituées aux Communes avant le 31 décembre, la Communauté de Communes Adour Madiran devra étendre leur exercice à l'ensemble du territoire dès 2018.*

- Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipement de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

## LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

*La Communauté de Communes Adour Madiran exerce enfin des compétences facultatives que les Communes décident de lui transférer. Le Conseil Communautaire devra se prononcer sur l'éventuelle restitution aux Communes des compétences listées ci-dessous avant le 31 décembre 2018.*

**SUR LE TERRITOIRE DE L'ANCIENNE CCARA (RABASTENS-DE-BIGORRE)**

- Enseignement préélémentaire et élémentaire : service des écoles
- Transports scolaires (par biais d'une convention avec le Conseil Départemental)
- Techniques de l'information et de la communication : études et soutien technique en vue de favoriser l'accès des populations du territoire aux TIC
- Enfance et jeunesse : Réalisation et gestion de structures d'accueil pour la petite enfance. En période extra-scolaire, organisation d'activités de loisirs.

## **SUR LE TERRITOIRE DE L'ANCIENNE CCVM (VIC EN BIGORRE) :**

- Aménagement, balisage et promotion d'un réseau de sentiers de randonnées inscrits au PDIPR
- Gestion et développement d'outils de valorisation du patrimoine local utilisant notamment les outils multimédias.
- Création, aménagement, gestion et promotion d'aires de stationnement pour les campings-cars et de sites touristiques d'intérêt communautaire dès lors qu'ils sont aménagés par la communauté de communes (Aires de campings-cars de Vic-En-Bigorre, Andrest, Montaner et du Louet ; Site du lac du Louet et parcours de santé et de loisirs du Louet ; Site du Castelbieh et ancien prieuré de Saint-Lézer ; Site du tir à l'arc de Montaner ; Aire du Marmajou à Nouilhan.
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels : Médiathèque intercommunale de Vic-En-Bigorre ; Médiathèque annexe de la maison des services du Montaneres ; Centre multimédia de Vic-En-Bigorre ; Cinéma de Vic-En-Bigorre. Autres services d'intérêts communautaires : Centre de téléchargement ; Cyberbase ; Cyberkiosque sur le Montaneres.
- Construction, extension, aménagement et gestion des bâtiments affectés à un service public reconnu comme ayant un intérêt communautaire particulier, tels que les locaux cantonaux utilisés par la gendarmerie nationale.
- Action culturelle d'intérêt communautaire : Organisation de spectacles et de manifestations culturelles entrant dans le cadre de programmes culturels d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaires les programmations culturelles de spectacles et de manifestations comprenant des activités sur plusieurs communes ou associant plusieurs services communautaires.

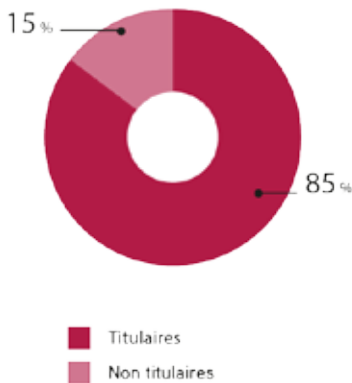
## **SUR LE TERRITOIRE DE L'ANCIENNE CCVAM (MAUBOURGUET) :**

- Tout ou partie de l'assainissement : Service public d'assainissement non collectif (SPANC) ; Elaboration d'un schéma directeur d'assainissement.
- Cyber-base : Gestion et animation d'un cyberpoint intercommunal ; Financement des équipements informatiques ; Financement et formation des animateurs ; Mise en place d'ateliers auprès de publics ciblés (personnes en recherche d'emploi, seniors, scolaires, résidents, centre d'hébergement pour adultes handicapés, ANT (animateur numérique du territoire), commerçants.
- Plan de mise en accessibilité : Elaboration d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics et d'un diagnostic accessible des Etablissements recevant du Public (EPR) communaux de 1ère à 5ème catégorie.
- Transports scolaires : Gestion du transport scolaire par convention avec le Conseil Départemental et le Conseil Régional.

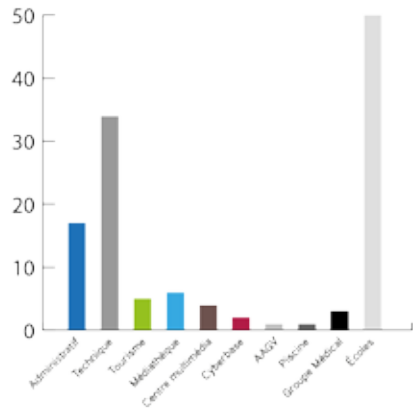
# ZOOM SUR LES RH

## 123 AGENTS COMMUNAUTAIRES

RÉPARTITION PAR STATUTS



RÉPARTITION PAR SERVICE

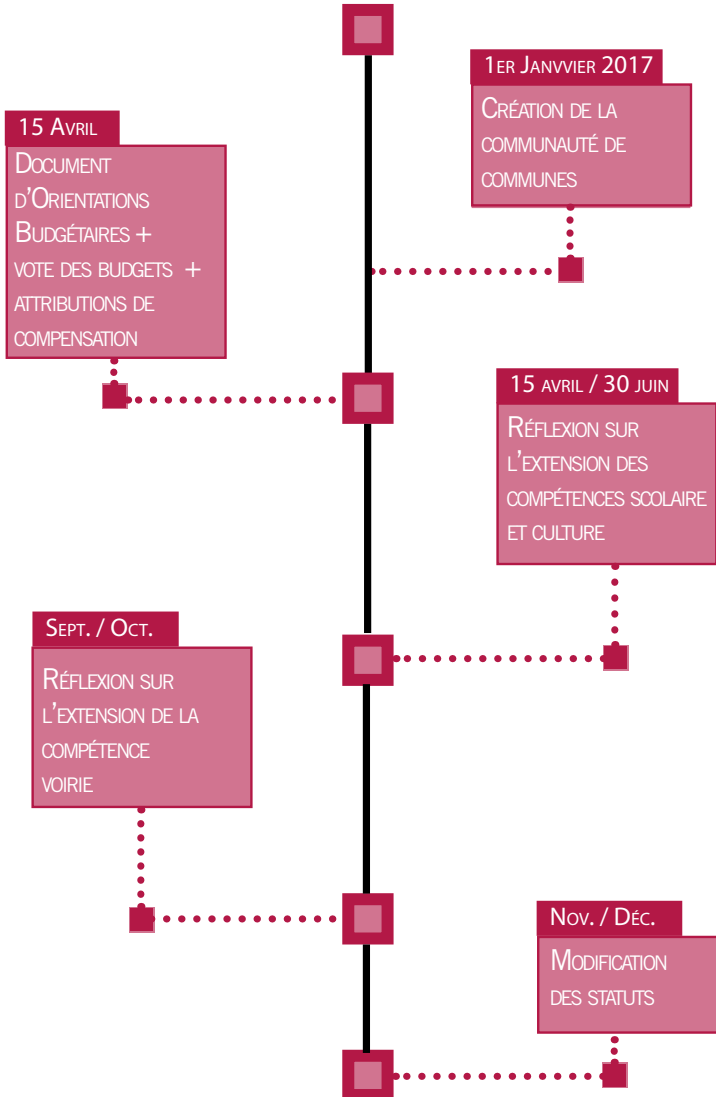


# LES BUDGETS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES «ADOUR MADIRAN» DISPOSERA DE 11 BUDGETS ANNEXES :

- budget principal
- budget annexe «ZI Marmajou»
- budget annexe «BA Transports»
- budget annexe «CCE Tujague»
- budget annexe «BA Centre Multimédia»
- budget annexe «BA ZA Montaner»
- budget annexe «Hôtel d'entreprise» (issu de la CC Vic-Montaner)
- budget annexe «BA ZAC Andrest»
- budget annexe «BA ZAC Herray»
- budget annexe «BA ZA midi»
- budget annexe «Hôtel d'entreprise» (issu de la CC Adour Rustan Arros)

# GRANDES ORIENTATIONS 2017



**ADOURMADIRAN**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

21, Place Corps Franc Pommiès  
65500 VIC-EN-BIGORRE  
Mail : [contact@adour-madiran.fr](mailto:contact@adour-madiran.fr)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
ADOUR MADIRAN

## NUMÉROS UTILES

---

SIÈGE SOCIAL- VIC EN BIGORRE	05 62 31 68 84
PÔLE DE MAUBOURGUET	05 62 96 03 20
PÔLE DE RABASTENS DE BIGORRE	05 62 96 54 51

---

### OFFICES DE TOURISME COMMUNAUTAIRES :

MAUBOURGUET	05 62 96 39 09
RABASTENS DE BIGORRE	05 62 96 65 67
VIC EN BIGORRE	05 62 37 63 55

---

MÉDIATHÈQUE - VIC EN BIGORRE	05 62 43 05 25
CYBER-BASE - MAUBOURGUET	05 62 96 07 93
CENTRE MULTIMÉDIA - VIC EN BIGORRE	05 62 33 74 00





**ADOURMADIRAN** |  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

21, Place Corps Franc Pomiès  
65500 VIC-EN-BIGORRE  
Mail : [contact@adour-madiran.fr](mailto:contact@adour-madiran.fr)